

## Mot du Bourgmestre

Chers bièvrois,

Pour la première fois de son histoire, le Conseil communal de Bièvre a voté une note de politique générale. Cette note a pour but de baliser les actions que notre commune et ses associations satellites (CPAS, Office du tourisme, Centre culturel, bibliothèque, etc.) comptent mettre en œuvre au cours des 6 années à venir de manière transversale. Intitulée « Horizon 4000 », elle a pour ambition de fixer un objectif ambitieux chiffré de nombre d'habitants à atteindre en 2024. Cet objectif étant un élément mobilisateur à tous les niveaux de l'action publique bièvroise.

### **« Horizon 4000 »**

Viser un objectif de 4000 habitants au sein des 13 villages de la commune de Bièvre lui permettra de pouvoir potentiellement devenir une ville. Cela signifie aussi que notre commune va se développer de manière durable et sera donc de plus en plus attractive pour les citoyens extérieurs. Ils seront attirés par son caractère dynamique et le fait qu'on y retrouve tous les éléments nécessaires pour vivre aujourd'hui : magasins divers, services publics, travail en suffisance, délassément varié, vie en communauté agréable, etc.

Ce chiffre pourra être atteint en agissant sur la lutte contre le relatif exode rural qui caractérise encore parfois, malheureusement, notre commune, poussant certains citoyens à devoir émigrer vers des lieux plus intéressants d'un point de vue professionnel, faute d'avoir pu trouver localement des possibilités de pouvoir s'épanouir professionnellement. Ce phénomène est engendré par le fait que nous ne disposons pas localement de grosses structures administratives ou techniques source d'emplois qualifiés. Il se marque également par la relative rareté des terrains à bâtir, disponibles pour les jeunes ménages de notre entité.

### **Zoning – Terrains à bâtir**

C'est d'ailleurs pour rencontrer ces deux objectifs que deux dossiers structurants majeurs pour notre commune viennent d'être validés en Conseil communal récemment: la vente des terrains à bâtir de l'ancien terrain de football en vue de créer plusieurs dizaines de logements (terrains à bâtir, maisons à 2 ou 3 façades, appartements pour familles monoparentales, etc.)

d'une part et l'extension de notre zoning de Baillamont sur 17 hectares afin d'accroître l'attractivité économique de notre commune en proposant aux entreprises locales et avoisinantes des terrains pour y développer leurs activités (déjà de nombreuses marques d'intérêt) et créer de l'emploi local, d'autre part.

La volonté de la commune de Bièvre est donc bien d'inscrire son développement dans le cadre d'une ambition à long terme. Le programme d'action élaboré est ambitieux et il sera de nature à lutter contre l'exode rurale ainsi qu'à permettre un développement qui se veut résolument durable, c'est-à-dire équilibré sur les plans économiques, sociaux et environnementaux.

Je vous invite à lire la note de politique générale dans son entièreté via ce lien : <http://www.bievre.be/medias/pdf/infos-generales/Note%20politique%20g%C3%A9n%C3%A9rale%20version%20transmise%20au%20coll%C3%A8ge-corrig%C3%A9.pdf>

Les conseillers communaux et les échevins, après avoir pris leurs fonctions, sont déjà en action pour mettre en œuvre les grandes lignes de croissance de notre commune.

Nous disposons maintenant d'une équipe dynamique, d'un programme d'action ambitieux et d'un cap général à suivre. Il n'y a plus qu'à se retrousser les manches pour y arriver !

Bonne lecture à tous.

David CLARINVAL,  
Député-Bourgmestre